

DÉPARTEMENT
PAS-DE-CALAIS**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal**ARRONDISSEMENT
SAINT-OMERCANTON
LUMBRES

L'an deux mille vingt-quatre
le LUNDI 17 JUIN à dix-huit heures trente minutes
le Conseil Municipal s'est réuni à la Salle Ulysse Dupont, sous la présidence de
Madame Joëlle DELRUE, Maire
en suite de convocation en date du 10 Juin 2024
dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Délibération
N° 2024/27**Etaient présents** : Tous les Conseillers Municipaux en exercice, à l'exception
de :

M. Serge LELIEVRE (proc. Francis GUCHE), Mme Murielle LAMIABLE (proc.
Marie-Laurence BERQUEZ), Mme Léa FASQUELLE (proc. Joëlle DELRUE), M.
Serge BONNAIRE (proc. Véronique DESESQUELLE), M. Richard GUILBERT (proc.
Vincent MONBAILLY), Mme Aurore MOBAILLY (proc. Véronique BOULET).

M. Arnaud TEN : absent non excusé.

**OBJET : CONVENTION DE TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ DE
MATÉRIEL DANS LE CADRE DE LA DÉMARCHE « NOTRE
ÉCOLE FAISONS LA ENSEMBLE »**

La séance ouverte, Madame le Maire informe les membres de l'Assemblée que
dans le cadre de l'opération « Notre école, faisons la ensemble », l'école Roger
Salengro a été destinataire de matériel pour un montant de 9.221,42 €.

Afin que ce matériel puisse devenir propriété de la Commune de Lumbres, il y a lieu
de passer une convention de transfert de propriété de matériel.

Après délibérations, les membres du Conseil Municipal par 26 voix POUR, 0 voix
CONTRE et 0 ABSTENTION

- acceptent cette proposition,
- autorisent Madame le Maire à signer la convention de transfert avec l'Inspection
Académique.

Pour Copie Conforme,
A Lumbres, le 18/06/2024
Le Maire,
Joëlle DELRUE.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture
le **18 JUIN 2024**
et publication ou notification
du **18 JUIN 2024**

Le Maire,
Joëlle DELRUE

